

Jeannine Sontag
1925–1944



Source : CHRD Lyon



Jeannine Sontag et son frère Roger au début des années
à Strasbourg
Source : CHRD Lyon

Enfance

Jeannine Sontag naît en 1925 à Zurich sous le nom de Jetty Sontag. Ses parents sont originaires de Pologne et possèdent une entreprise de textile à Strasbourg, où ils vivent depuis le début des années 1930.

La tradition et la culture juives sont importantes pour eux. Jeannine Sontag et son jeune frère Roger grandissent bien protégés.

Après l'école primaire, Jeannine Sontag fréquente un lycée bourgeois.

Lyon – Jeunesse et résistance

Après l'occupation allemande de l'Alsace en 1940, Jeannine Sontag et sa famille fuient Strasbourg pour s'installer à Lyon. Les parents y tiennent une petite blanchisserie. Jeannine Sontag apprend le métier de secrétaire à partir de 1942. Les parents souhaitent qu'elle puisse contribuer aux besoins de la famille en ces temps difficiles. L'apprentissage ne la plaît pas, qui aimerait bien faire des études.

À partir de fin 1943, la situation à Lyon devient de plus en plus dure pour la famille juive Sontag après un an d'occupation par les troupes allemandes de la zone sud. Obligations, interdictions et restrictions caractérisent le quotidien. Jeannine Sontag, qui a maintenant 18 ans, se révolte, veut agir et entre ainsi avec une amie en résistance. Elles deviennent agentes de liaison et font passer des documents et des lettres entre Lyon, Grenoble, Chambéry et d'autres endroits de la région.

L'action « Garage Gambetta »

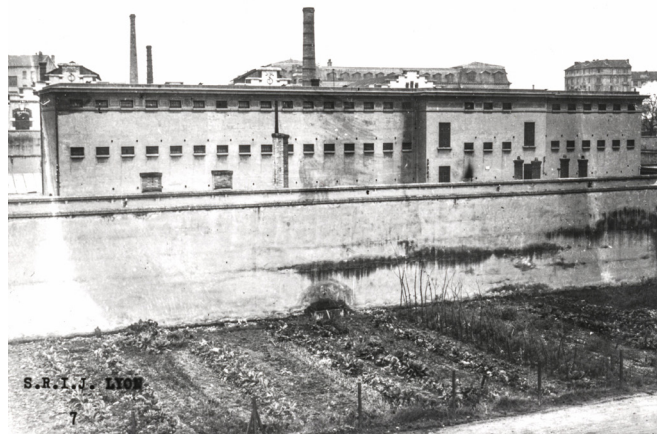
En 1944, la famille Sontag est intimidée et menacée par la milice française. Jeannine veut se défendre contre cette injustice et rejoint au printemps le détachement lyonnais Carmagnole, qui fait partie du groupe de résistance FTP-MOI. Elle prend le nom de couverture de Jeannette. Son groupe mène des actions armées et des actes de sabotage contre l'occupant allemand et la Milice française.

Le 3 juillet 1944, Jeannine Sontag et ses camarades attaquent le garage Gambetta où doivent être réparés des véhicules de l'armée allemande. Ils veulent les détruire. Mais l'action échoue, ils sont dénoncés et le lieu est encerclé par les Groupes mobiles de réserve (GMR), une unité de police civile française. En tentant de s'enfuir, Jeannine Sontag est arrêtée.

Arrestation et Assassinat

Après son arrestation, Jeannine Sontag est interrogée et maltraitée par la Gestapo. Mais elle ne révèle ni sa véritable identité ni celles de ses camarades. Elle est ensuite internée à la prison de Montluc.

De là, Jeannine Sontag est transférée le 20 août 1944 au Fort de Côte-Lorette dans la banlieue lyonnaise de Saint-Genis-Laval. Elle y est exécutée avec une centaine d'autres internés de la prison de Montluc par les troupes allemandes et la Gestapo.



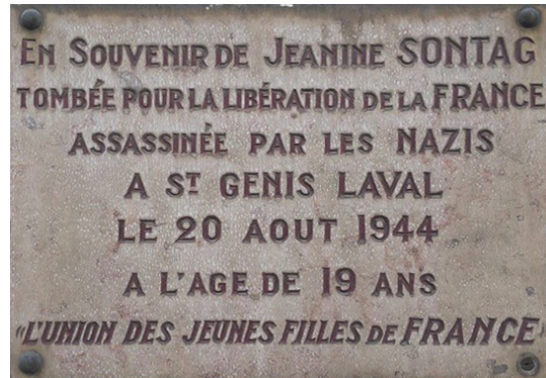
La prison de Montluc 1944
Source : Arch. dép. Rhône, 4544W17

Mémoire

Après la guerre, la famille de Jeannine Sontag réussie à faire reconnaître officiellement l'engagement et l'action de leur fille en tant que combattante de la Résistance.

En 1986, sera inauguré dans l'ancien lycée de Jeannine Sontag, le Lycée International des Pontonniers à Strasbourg, une salle de travail qui porte son nom.

À Lyon, se trouve depuis 2016, au 24 rue Cuvier dans le 6ème arrondissement, une plaque commémorative à l'honneur de Jeannine Sontag sur la façade de l'immeuble où elle a vécu avec sa famille.



Plaque commémorative pour Jeannine Sontag sur la maison 24, rue Cuvier à Lyon, 2016
Source : collection privée

Carmagnole – l'unité FTP-MOI à Lyon

Le groupe Carmagnole, dans lequel Jeannine Sontag combat, est l'unité locale lyonnaise des FTP. Les FTP (Francs-tireurs et partisans) constituent l'unité armée de la résistance communiste. Les FTP-MOI (Main d'œuvre immigrée) sont les unités composées de combattantes étrangères et combattants étrangers. Ceux-ci sont répartis en groupes linguistiques. Il s'agit de très jeunes combattantes juives et combattants juifs, communistes, originaires de Pologne, de Hongrie, d'Autriche, d'Allemagne. Dans les unités FTP-MOI, il y a aussi des Résistants espagnols, arméniens et plus tard italiens.

Le groupe FTP-MOI à Lyon est actif dès l'été 1942. Ils multiplient leurs actions au moment de l'occupation de la zone non occupée par les troupes allemandes à partir de la fin 1942. Ces groupes de résistances se spécialisent dans les attaques armées contre l'occupant allemand, le gouvernement de Vichy et leurs infrastructures. Ils font sauter des lignes de chemin de fer, commettent des actions de sabotage et mènent des attentats contre les troupes allemandes.

Ces unités FTP-MOI, et donc Carmagnole, ont largement contribué à la Résistance armée en France, et par ce fait à sa libération.



Lien vers le site web :
<https://resist-1933-1945.eu/fr/biographies>

Textes : Katja Sporbert ; Suivi éditorial : Julia Albert, Katharina Klasen, Dr. Christine Müller-Botsch ; Traduction : Katja Sporbert ;
Mise en page : Braun Engels Gestaltung, Ulm ;
© 2024 Gedenkstätte Deutscher Widerstand



Cofinancé par
l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Toutefois, les vues et opinions exprimées sont uniquement celles du ou des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne, ni l'EACEA ne peuvent être tenues pour responsables.
Numéro de projet : 101051075



Sauf indication contraire, le contenu de ce document est soumis à la licence suivante :
CC BY-NC-ND 4.0.
Informations sur les conditions d'utilisation et de modification :
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Sources

Le document ci-dessous montre le résultat des démarches de la famille Sontag, pour que leur fille soit reconnue après la guerre en tant que « Résistante » par les autorités françaises. La procédure est aussi longue que difficile. Mais en juin 1955 la famille Sontag reçoit un courrier officiel reconnaissant Jeannine en tant que « interne Résistant ». En Mai 1956 elle sera également reconnue « morte pour la France ».

1397
 SECRETARIAT D'ÉTAT
 AUX FORCES ARMÉES TERRESTRES
 DIRECTION
 DU PERSONNEL MILITAIRE
 DE L'ARMÉE DE TERRE
 MP
 BUREAU
 SECTION D. E. R.
 N° PM/6K.

MINUTE
CERTIFICAT DE VALIDATION

Modèle 2
 Annexe à Tl. M. n° 2397
 SEFAG/CAB/EMP du 3-2-1950.
 références:
 Loi du 6 août 1948
 (J. O. du 8 août 1948),
 Décret du 23 mars 1949
 (J. O. du 26 mars 1949).

NOM : SONTAG Prénoms : Jetty, Jeannine
 Née le 14.6.1925 à ZURICH (Suisse)
 Bureau de recrutement : Classe : N° M° de recrutement :
 Déporté ou interné de la Résistance (1). Carte n° 2215.09103
 Interné du 3.7.1944 au 20.8.1944 Départ en
 Déporté ou libéré le Décédé ou disparu le 20.8.1944

Le grade d'assimilation attribué à l'intéressé en vue de la liquidation de ses droits est celui de
N°40.303 SOLDAT de 2° CLASSE
 pour la période du son internement

SERVICE MILITAIRE ACTIF. (Article 8 de la loi du 6 août 1948.)
 Est comptée comme service militaire actif dans la zone de combat et dans une unité combattante la période
 du ////// au //////
 Est comptée comme service militaire actif la période du 3 Juillet 1944
 au 20 Août 1944

CAMPAGNE 1939-1945. (Article 8 de la loi du 6 août 1948.)
~~Déporté résistant ou interné résistant pensionné à 50 % (2).~~
 Interné ou déporté résistant de ////// au //////
 soit /// ans, /// mois, /// jours de campagne double.
 Interné résistant du 3.7.1944 au 20.8.1944
 soit 0 ans, I mois, 18 jours de campagne simple.

Blessures de guerre : MORT POUR LA FRANCE
 Déporté résistant. - Assimilé à un blessé de guerre (articles 6 et 8 de la loi du 6 août 1948) :
 Considéré comme blessé le ////////////////
 Déporté ou interné résistant blessé de guerre (blessures réelles) :
 Blessé le ///, le ///, le ///, soit : /// blessures.

Destinataire : (3)
 Mr. SONTAG Uszer
 24, rue Cuvier
 LYON 3eme (Rhône)
 Rxxxxx.C ; à classer au dossier

Paris, le 26 Mai 1956
 Pour le Secrétaire d'État et par délégation :
 Pour le Général, Directeur
 P.O. Le Lt-Colonel BOITTE
 Chef du Bureau Résistance

J. Z. 432376. (302143)

Source : Serv. Defense/Vincennes/Montluc

En 1986, une salle de l'ancienne école de Jeannine Sontag, aujourd'hui le Lycée International des Pontonniers à Strasbourg, porte le nom de Jeannine Sontag. Lucie Aubrac est présente lors de l'inauguration. Lucie Aubrac (2ème à partir de la gauche) a été l'enseignante de Jeannine Sontag dans ce lycée. Elle est une Résistante connue en France.



Source : Les Dernières Nouvelles d'Alsace, 15 juin 1989

Témoignages

A la fin des années 1990, l'historien Claude Collin mène des entretiens avec des témoins de la Résistance à Lyon et publie un livre sur le groupe Carmagnole. Certaines des personnes interviewées connaissaient personnellement Jeannine Sontag. Adalbert Alain Adler et Jeanne Tavernier racontent leurs rencontres avec Jeannine Sontag.

Adalbert Alain Adler était membre du groupe Carmagnole et rapporte sur Jeannine Sontag :

« Je me souviens, un jour, nous avons attaqué une mine et récupéré du plastic. Au retour, chacun portait un sac bourré d'explosifs. On a voulu lui donner un petit sac. Elle a refusé en disant : « Non, je veux un sac normal. » Elle voulait qu'on la traite exactement comme tout le monde, elle voulait qu'on la traite exactement comme un combattant. Elle était entièrement dévouée à la cause. Elle était prête à tous les sacrifices pour le groupe. C'était une fille bien, une fille vraiment très bien. »¹

Jeanne Tavernier était membre du mouvement de résistance Combat. Elle est incarcérée avec Jeannine Sontag à la prison de Montluc du 12 juillet au 20 août 1944. Elle décrit sa relation avec Jeannine Sontag pendant sa détention :

« Pendant tout le séjour, je ne connais Jeannine Sontag que sous le surnom de Mimi, que nous lui avons donné, et sous le nom de Marie-Louise Beroujon, sous lequel elle avait été arrêtée. Même les gens de la Gestapo ignoraient son vrai nom. Mimi était une fille très volontaire, très dynamique, c'était quelqu'un de très intelligent. Nous avons beaucoup parlé de nos lectures. Elle était très cultivée, plus que moi. Elle avait le gros avantage de

parler allemand, elle comprenait ce qui se disait à l'extérieur et grâce à elle nous avons pu avoir certains contacts. Je m'entendais très bien avec elle, nous nous étions beaucoup attachées l'une à l'autre. À ma sortie de Montluc, avant d'apprendre ce qui s'était passé à Saint-Genis-Laval, j'ai écrit quelques pages sur ce qui nous était arrivé et je parle dans ce texte de « ma petite Mimi ». Il faut dire que nous savions que nous étions résistantes toutes les deux et cela créait une solidarité indiscutable. [...] Ils nous traitaient comme des chiens, nous insultaient. On ne valait rien [...]. C'est pour ça que je me sentais plus attachée à elle qu'aux autres. Entre nous deux il y avait un lien supplémentaire. Ce n'est pas pour autant qu'on se racontait tout, nous étions extrêmement prudentes. Les Allemands mettaient parfois des « moutons » dans les cellules. En outre, il était inutile de se donner des informations que l'une ou l'autre aurait pu avouer sous une éventuelle torture. »²

¹ Cité dans : Collin, Claude (2000) : Carmagnole et liberté. Les étrangers dans la Résistance en Rhône-Alpes, presse universitaire de Grenoble, p. 113.

² *Ibid*, p. 142 et suiv.

Littérature

Collin, Claude (2000) : Carmagnole et liberté.
Les étrangers dans la Résistance en Rhône-Alpes,
presse universitaire de Grenoble.



Lien vers le site web :
<https://resist-1933-1945.eu/fr/biographies>

Textes : Katja Sporbert ; Suivi éditorial : Julia Albert, Katharina Klasen,
Dr. Christine Müller-Botsch ; Traduction : Katja Sporbert ;
Mise en page : Braun Engels Gestaltung, Ulm ;
© 2024 Gedenkstätte Deutscher Widerstand



**Cofinancé par
l'Union européenne**

Financé par l'Union européenne. Toutefois, les vues et opinions exprimées sont uniquement celles du ou des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne, ni l'EACEA ne peuvent être tenues pour responsables.
Numéro de projet : 101051075



Sauf indication contraire, le contenu de ce document est soumis à la licence suivante :
CC BY-NC-ND 4.0.
Informations sur les conditions d'utilisation et de modification :
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>